



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



18174568

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

23 NOV. 2018

Greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI**Dénomination**(en entier) : **ROYAL DOTTIGNIES SPORTS ASBL**

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : RUE DE LA HAVERIE 3 - 7711 DOTTIGNIES

N° d'entreprise : 430.566.370

Objet de l'acte : RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 07.11.2018

Les membres de l'ASBL se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire ce 07.11.2018 à 20h30 au siège de l'ASBL.

Sont présents ou représentés :

- Monsieur Daniel Renotte
- Madame Nathalie Come
- Monsieur Didier Geldhof
- Monsieur Xavier Traisnel
- Monsieur Zahid Hicham
- Madame Sandrine Deroef
- Monsieur Laurent Laplace

Le Président fait remarquer que l'assemblée a été dûment convoquée et que le quorum est atteint. Il déclare l'Assemblée apte à délibérer.

Ordre du jour :

Le Président donne lecture de l'ordre du jour qui est :

- Démission, nominations et réélections
- Transfert du siège social

L'Assemblée est donc ouverte et les résolutions suivantes sont prises :

Résolutions :

Première résolution :

- L'Assemblée Générale accepte à l'unanimité des voix la démission de Monsieur Didier Geldhof en tant que membre effectif et Trésorier et Administrateur ;
- L'Assemblée Générale, à l'unanimité, admet comme nouvel Administrateur et membre effectif : Monsieur Laurent Laplace, né le 13.08.1968, domicilié Rue du Meunier 40 à 7711 Dottignies.
- L'Assemblée désigne ensuite en qualité de Trésorière Madame Nathalie Come.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2018 - Annexes du Moniteur belge

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

L'Assemblée procède ensuite à la réélection des administrateurs.

Les administrateurs suivant sont réélus :

- Monsieur Daniel Renotte (Président)
- Madame Nathalie Come (Trésorière et Secrétaire)
- Monsieur Xavier Traisnel (Vice-Président)
- Monsieur Zahid Hicham
- Madame Sandrine Deroef

Deuxième résolution :

L'Assemblée décide de transférer le siège social ainsi que l'adresse postale pour tout courrier à l'adresse suivante : Rue du Nouveau-Monde 476 à 7700 Mouscron.

Ces résolutions sortent leurs effets à dater du 07.11.2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2018 - Annexes du Moniteur belge